

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2016

➤ **Administration générale :**

- Délégations de pouvoir au Maire pour déposer les demandes de subventions. **Adopté à l'unanimité.**
- Modification de la composition des commissions : intégration de Monsieur Jean-Luc EVENO, qui vient d'intégrer le conseil municipal, dans les commissions vie scolaire-périscolaire-enfance jeunesse et vie associative-sport. **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Enfance jeunesse :**

- Tarifs séjours d'été 2016 : 2 séjours 3 jours/2 nuits, pour les 6/8 ans, Sarzeau du 20 au 22 juillet et CPIE de Brocéliande à Concoret du 17 au 19 août, entre 81 et 105 €, suivant quotient familial.
- 2 séjours 5 jours/4 nuits pour les 9/12 ans, Mûr de Bretagne du 25 au 29 juillet et Ploërmel du 8 au 12 août, entre 135 et 175 €, suivant quotient familial. **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Finances :**

- Approbation des comptes de gestion : budget principal, budget aménagement et développement, budget assainissement- **Adopté à l'unanimité.**

- Vote des comptes administratifs :

. Budget principal. **Adopté par 22 voix pour et 6 abstentions l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 2 234 924,99 €	- 1 699 400,90 €
Affectation du résultat	535 524,09 €	1 699 400,90 €

. Budget aménagement et développement. **Adopté à l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 1 721 682,84 €	- 137 861,18 €
Affectation du résultat	1 721 682,84 €	0 €

. budget assainissement collectif. **Adopté à l'unanimité.**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de clôture cumulé	+ 82 984,43 €	+ 56 809,17 €
Affectation du résultat	82 984,43 €	56 809,17 €

- Contrat d'association de l'école privée Sainte Marie. Coût élève de primaire : 545.65 €, maternelle : 1527,89 €.

Adopté par 28 voix pour et une abstention.

- Tarifs municipaux : vote de nouveaux tarifs pour permettre le fonctionnement des services. 1 tarif ½ journée pour location salle multifonctionnelle, une tarification pour mise aux normes de buses dans le cadre de travaux de curage de fossés, refacturation à prix coûtant de matériel loué à l'occasion de manifestations organisées par des tiers dans des locaux ou sur des terrains communaux. **Adopté à l'unanimité.**

- Organisation d'un fest noz – Fixation des tarifs. Entrée : 6 €, boissons/sandwiches 2 €. **Adopté à l'unanimité.**

- Cession de matériel obsolète à une association : cession d'un podium. **Adopté à l'unanimité.**

- Achat d'une exposition « Vive la République » et don d'une association pour le financement de cette exposition. Coût de l'exposition : 890 €, don des amis de la Jeanne : 200 €. **Adopté à l'unanimité.**

- Attribution d'une subvention pour l'organisation du Trophée Centre Morbihan – 5000 €. **Adopté à l'unanimité.**

- Droit à la formation des élus. Débat annuel obligatoire. Pas de vote.

➤ **Urbanisme/Affaires foncières :**

- Modification n° 3 du P.L.U. – Lancement de la procédure. **Adopté à l'unanimité.**

- Recodification du code de l'urbanisme : intégration des tables de concordance au document d'urbanisme en vigueur. **Adopté à l'unanimité.**

- Mise à disposition de locaux à l'EPSMS. Rez-de-chaussée de l'ancienne propriété Lenoir, pour accueillir le SAVS de l'EPSMS. **Adopté à l'unanimité.**

- Lotissement communal Lann er Burgo Kercharette II : vente du lot n° 5. 878 m² à 120 €/m². **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Travaux :**

- Contrat de maintenance éclairage public – Changement de prestataire (SDEM). **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Personnel :**

- Modification tableau des effectifs : Passage emploi d'assistant de conservation à temps plein et suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe, à compter du 1^{er} avril 2016. **Adopté à l'unanimité.**

Grand-Champ, le 5 avril 2016

Le Maire,
Yves BLEUNVEN

